



**COMITÉ DE QUARTIER N°3
Centre-ville – Belvédère – Zone d'activités**

COMPTE RENDU RÉUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2018

Etaient présents : Madame Catherine PRZYBYL, Monsieur Dominique JOYEUX, Monsieur Philippe PEDRO, Monsieur Jean-Claude BOUVIER, Madame Aurélie HANNAFY, Monsieur RAPTI arrivé à 19h45 (Président), Madame Christine COURTOIS (Maire-Adjoint à la Démocratie Locale) et Madame Josy TOP, (Service Démocratie Locale)

Excusés : Madame Annick PIAT et Monsieur Alexandre MINEO

Absents : Madame Claire LEMEUNIER et Monsieur Daniel SANTOS

Plusieurs membres, pour des raisons personnelles, ont envoyé leur démission. Il s'agit de Madame PFEIFFER, Monsieur BONAIME, Madame HOUËLCHE, Monsieur CASTILLON, Madame TREMOUREUX et Madame Elodie RIBEIRO.

Madame TOP ouvre la séance en présence de Madame COURTOIS et présente les excuses des membres qui se sont excusés. Elle déplore que cette réunion n'ait motivé que cinq membres du bureau, et précise que désormais ce bureau n'est composé que de DIX Membres. Elle appelle les présents à solliciter des amis, voisins pour redonner un dynamisme à cette écoute des « Quartiers » et précise qu'un appel à candidatures va être mise en place sur toute la ville pour proposer aux Canavérois désirant s'investir dans leur quartier, d'intégrer les bureaux dans lesquels il manque des personnes.

Enfin, elle informe les membres du bureau du décès de Monsieur Jean-Michel GACOIN, membre actif de ce bureau et invite les membres du bureau à avoir une pensée particulière pour lui.

Panier BIO

Un service a été mis en place sur une idée des membres du bureau et avec le soutien de la mairie ; cela consiste à mettre en vente des produits BIO émanant des jardins installés aux bordes; les « clients » s'inscrivent pour le mois, trimestre ou l'année auprès de l'Association

VAL BIO afin d'obtenir un PANIER de produits BIO de saison, démarche favorisant le circuit court. Chaque vendredi, les produits mis en sacs personnalisés, sont à retirer à la Librairie, « *Petites histoires entre amis* » située rue Aristide Briand. Cette collaboration Producteur/Commerçant fonctionne à merveille. Il est à dénombrer plus de 15 inscrits.

Monsieur PEDRO intervient pour préciser qu'il est adhérent à cette formule et avance l'idée d'étendre le service en utilisant les produits de la FERME de COUR... où il est également consommateur. Il prendra prochainement contact avec ce producteur et informera le bureau et la Mairie du résultat de cet échange.

Projet aménagement Place du 8 Mai 1945

Un espace Jeux sera prochainement installé sur ce site. Ses équipements sont conçus pour les enfants et adolescents. Les Membres présents proposent que la Commission ad hoc s'inspire des équipements qui composent l'aire de jeux de la Commune de La Queue en Bry.

Plusieurs membres souhaiteraient également voir installer sur ce même site un terrain de pétanque qui favorise le lien humain et permettrait également aux adultes d'avoir un espace de détente sur la ville.

Ils aimeraient aussi que les tables de Ping pong actuellement en mauvais état soient restaurées et installées un peu plus loin de la route.

CONTENEURS DECHETS

Il est à déplorer la présence de ces conteneurs, EN PERMANENCE SUR LE TROTTOIR, notamment rue Général de Gaulle. Madame TOP précise que cet état de fait à effectivement été constaté et que les services de la Mairie n'ont de cesse de relancer les riverains indécents. Il est à constater aujourd'hui que cette action porte ses fruits, les récalcitrants sont de moins en moins nombreux et la vigilance de la ville continue en ce sens.

NOUVELLE ECOLE

Le projet COROT 2 sera présenté et commenté, demain 2/10, au Théâtre LAFAILLE, à 20h.

Monsieur RAPTI invite les membres à y participer, la construction de cette nouvelle école étant un grand projet pour la ville de Chennevières.

Il s'agit d'un groupe scolaire qui proposera : 12 classes, un gymnase, une cantine, un parking de 160 places, etc. La population est conviée à cette présentation publique.

INSCRIPTIONS CANTINE ET COMPTE FAMILLE

Monsieur RAPTI confirme que la date butoir d'inscription des enfants à la cantine et aux activités périscolaires est rappelée aux parents qui auront fourni leur adresse email au Service Education Enfance Jeunesse – SEEJ de la ville.

Il informe également le bureau que la ville de Chennevières a choisi de prévoir, pour un meilleur confort des enfants, un animateur pour 10 enfants en maternelle (au lieu de 14 enfants légalement) et 1 animateur pour 14 enfants en élémentaire (au lieu de 18 enfants légalement)

L'APPLICATION « Chennevières, je signale »

Cette nouvelle application mise en service au mois de mai dernier, par la Ville, permet aux Canavérois de signaler des problèmes d'éclairage qui sont directement dirigés chez le prestataire, ou des problèmes d'ordre plus techniques (voirie, poubelles) qui sont dirigés vers les services techniques de la mairie. A leur tour les mêmes services techniques transmettent les demandes aux services compétents le cas échéant (le Territoire GPSEA pour les containers poubelles par exemple).

STATIONNEMENT CENTRE VILLE

Il est à constater une amélioration du stationnement. Une récente étude réalisée par la Mairie démontre que le stationnement est plus aisé, grâce à la Zone Bleue mise en place depuis le mois de Mai 2018 et depuis la création d'un parking professionnel situé rue Aristide Briand, libérant ainsi du stationnement pour les véhicules légers.

Un membre du bureau précise que le stationnement reste difficile, voire impossible rue du Général de Gaulle et rue de la République. De plus, de nombreux DEPOTS SAUVAGES se renouvellent, bien au-delà de la période de ramassage.

Une surveillance particulière sera apportée par les Services de la Mairie pour éradiquer ce fléau et il est demandé aux membres du bureau de signaler au territoire GPSEA les dépôts sauvages qu'ils pourraient constater. Ils peuvent également utiliser l'application « Chennevières, je signale ».

SECURITE/CAMERAS

Un audit a été réalisé sur le réseau de surveillance (caméras) existant sur la ville. De nouvelles caméras viendront renforcer le dispositif, d'autres seront déplacées pour plus d'efficacité.

FIBRE OPTIQUE

L'opérateur SFR est en charge de l'aménagement du réseau. Les armoires électriques ont été installées dans toute la ville et une réunion publique aura lieu avant la fin de l'année pour informer les Canavérois. Il y aura toutefois des conventions avec d'autres opérateurs (Orange, Bouygues, Free, etc.) pour le démarchage « clients particuliers ».

Rue Jacques DORE

Depuis la pose du nouveau revêtement en enrobés sur la rue, la vitesse de circulation de certains véhicules est démesurée. Peut-on envisager un ralentisseur ?

Sur cette même rue, où il y a une école primaire, il est à déplorer le manque d'éducation et de civisme des parents d'élèves. Tous les matins, c'est un cortège d'enfants au milieu de la chaussée suivis de leurs parents, de chiens non attachés qui les accompagnent. Personne sur les trottoirs. Des riverains sont amenés à sortir en voiture, il convient de redoubler de prudence en sortant et d'attendre que tout ce petit monde se gare un peu, pour pouvoir circuler. De temps en temps, un agent de Police passerait dans ces moments- là, en faisant rappel aux dits parents, que la rue n'est pas encore la Cour de Récréation de l'école et qu'il ont à charge d'éduquer les enfants sur l'usage indispensable du trottoir et des passages piétons pour traverser.

La mairie a bien pris conscience de ces incivilités et a demandé à la police municipale de contrôler ponctuellement les entrées et sorties de l'école, rappelant aux parents les règles de bienséance ainsi qu'aux propriétaires d'animaux.

En ce qui concerne l'éventuelle pose d'un cousin berlinois, ce type d'installation doit être validé par les riverains. En effet certains sont pour, d'autres s'y opposent jugeant ces structures beaucoup trop bruyantes au passage des véhicules.